



## LIQUIDATION JUDICIAIRE (BTOB)

Par **Semba**, le **31/10/2013 à 14:30**

Bonjour, rn rn Ma société a connu une clôture pour insuffisance d'actif en 2010 après une liquidation judiciaire datant de 2009. rn De ce point, une entreprise (appelée entreprise Y) a déposé plainte contre ma société pour récupérer de l'argent jugé détourné mais qu'une autre société (appelée société X) détenait. rn J'ai apuré ma propre dette envers celle ci mais la procédure pénale est toujours en cours. rn rn CETTE société X n'a pas pu assumer ses créances à l'égard de ma société et s'est retrouvée elle-même en liquidation judiciaire depuis 2009 après que j'ai déposé plainte contre elle. rn La clôture ayant été prononcée récemment en octobre 2013, j'ai reçu un courrier de son liquidateur m'annonçant qu'un chèque était destinée à mon ancienne société (maintenant inexistante) et qu'il fallait demander la réouverture de ma liquidation. rn rn Ma question étant dans le cas de la réouverture de ma liquidation : rn ce chèque pourra-t-il me revenir directement ou ira-t-il à l'entreprise qui pense que j'ai détourné son argent ? rn rn pour info : l'entreprise Y m'a présenté la société X pour qu'on travaille ensemble pour le compte de l'entreprise Y et a omis de me préciser que la société X était en défaut de paiement avec cette entreprise. rn rn Je suis en apnée depuis des années avec mon mari sans parler de multiples dépressions. rn J'aurais vraiment besoin de savoir ce qu'il en serait de ce chèque. rn rn Je vous remercie infiniment par avance des précisions que vous pourrez apporter à ma requête.